Date de création/révision: 11/05/2001

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1125

RAISON SOCIALE
JohnsonDiversey

RISQUES SPECIFIQUES
NOCIF - R22-36

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TASKI BRUCO GRAFFITI Z97
- REFERENCE 1125
- FOURNISSEUR JohnsonDiversey
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76 - Fax : 01 45 14 76 11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Produit anti-graffiti.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide

Constituants contribuant aux dangers

Tensio-actifs non ioniques - Xn,N; R22-41-50	< 5%
Tensio-actifs non ioniques - Xi,N; R41-50	< 5%
Gamma-butyrolactone (CAS N°96-48-0) - Xn; R22-36	> 30%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NOCIF

R22 : nocif en cas d'ingestion
R36 : irritant pour les yeux

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver abondamment avec de l'eau .
- EN CAS D'INGESTION:
retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons : 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION :
retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour le contrôle de l'exposition.
Produit non inflammable.
En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie. Pas de risque d'explosion connu.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur.
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre agrée.Eliminer les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter tout contact avec les yeux.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION: port de gants et de lunette de protection.
EQUIPEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL : fontaine oculaire et lavabo

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide clair incolore.

PH pur à 20°C : 10.2 à 11.2

Température de changement d'état

non applicable

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

à 20°C : 1.11 g/cm3

Solubilité

Non miscible à l'eau.

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue.
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT NOCIF et IRRITANT
EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION :
- Peau: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- Yeux: effet irritant.

SENSIBILISATION : pas d'effet connu.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses:
Symbole : Xn
Phrases R : R22-36
Phrases S : S26-36/37/39

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques	X			
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Référence Internationale : MSDS1821 (13-dec-2000)
BC.HS.Sp15 (28-july-2000)
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL VERT N° 08.36.05.00.99
Acces Internet: http:www.diese-fds.com

A N N E X E

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles